

Débouchés professionnels

- Emplois dans les entreprises de la filière forêt - bois.

Métiers

- Acheteur produits forêt/bois au niveau national ou international,
- Commercial spécialiste produits forestiers,
- Technico commercial produits bois,
- Cadres d'entreprises en négoce bois, industries bois, coopératives forestières,
- Assitant ingénieur dans les organismes publics.

Points forts

■ Un enseignement dispensé par : des universitaires, des chercheurs, des professionnels de la filière, des chefs d'entreprise.

■ Un suivi personnalisé : 14 semaines à l'Université, 31 semaines en entreprise sur la France entière pour une formation concrète sur le terrain.

■ SYLVA CAMPUS :

- apporte sa connaissance de la filière en s'appuyant sur son réseau d'entreprises partenaires
- accompagne les étudiants dans leur recherche d'entreprise et tout au long de leur mission en entreprise.

Informations générales

La licence est organisée via un partenariat entre la Faculté d'économie de Grenoble et SYLVA CAMPUS.

Informations pratiques

Début des enseignements :
Fin août début septembre

Lieu d'enseignement : Montélimar

CONTACTS

Responsables pédagogiques

Alain Laurent
courriel : alain.laurent@univ-grenoble-alpes.fr

Fabien Messelet
courriel : f.messelet@cefa26.fr



SYLVA
CAMPUS

FACULTÉ
D'ÉCONOMIE



LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA FORÊT ET DES RESSOURCES NATURELLES

Gestion et commercialisation des produits de la filière forestière

MODALITÉS D'ENSEIGNEMENTS SPÉCIFIQUES

- Alternance en contrat d'apprentissage
- Formation continue

Taux d'insertion :

› 90% de nos étudiants occupent un emploi 6 mois après la fin de leur formation.

Site de Valence
Bâtiment Marguerite Soubeyran
Pôle Latour Maubourg
87, avenue de Romans
26000 Valence

www.economie.univ-grenoble-alpes.fr
et www.sylvacampus.org

Objectifs

Former des spécialistes - futurs cadres - de la gestion et de la commercialisation des produits de la filière forestière.

Compétences

- Achat et vente des produits forestiers de première et seconde transformation.
- Développement de la distribution et commercialisation des produits forestiers tant au niveau national et européen qu'au niveau international.
- Implication dans les évolutions du secteur, en particulier dans des domaines innovants (construction bois, bois énergie, produits isolants...).

Programme

409 h de formation

La formation se déroule en alternance et en apprentissage (2 semaines en formation académique, 4 à 6 semaines en entreprise)

- › Le bois et la forêt : 9 crédits
 - Connaissance des bois commerciaux, le bois matériaux, utilisation des bois commerciaux, liaison station produit et qualité du bois, dendrométrie, sylviculture et qualité des bois, éco certification, commerce du bois et développement durable, forêt et carbone.
- › L'entreprise : 6 crédits
 - Gestion de projet, GRH : mise en situation, structure et financement des entreprises, les comptes de l'entreprise, connaissance des entreprises.
- › Le commerce : 6 crédits
 - Marketing stratégique, gestion de secteur, technique d'enquête et de vente, communication commerciale.
- › Économie : 9 crédits
 - Économie de la filière, structure et organisation du commerce international, stratégie des entreprises.
- › Technologie : 6 crédits
 - Connaissances et estimation du bois, les différents produits bois, bois énergie, maisons ossature bois, connaissance des produits.
- › Dossier d'analyse stratégique et outils : 9 crédits
 - Séances collectives encadrées, informatique, anglais.
- › Périodes de professionnalisation : 15 crédits
 - Alternance : mission en entreprise, mémoire et soutenance
 - Retour d'alternance collectif/tutorat collectif dont réunion partenariale.



Conditions d'admission

- › Niveau de diplôme : Bac +2 ou supérieur avec des compétences économiques, commerciales, forestières, biologiques: BTS forestiers, DUT TC, L2 AES, L2 Economie gestion, L2 sciences de la vie
- › Validation des acquis professionnels et de l'expérience.
- › Reconversion professionnelle
- › Formation continue
- › Fonctionnement : Un jury d'admission procède à une sélection sur dossier, reçoit les candidats retenus, et après entretien, décide des candidats admis, sous réserve de la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise ou une structure.